



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

N° du Projet : P176396/P180987

DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT CONSEIL
SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT DE SOLUTIONS LOGICIELLES EN FAVEUR DU BUREAU DES ETUDES
STRATEGIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BESD)

Réf. STEP: BI-PAFEN-PIU-2447-CS-INDV

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) d'un montant de 92 millions de Dollars des Etats Unis.

L'objectif du PAFEN est d'accroître l'accès à l'internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Le PAFEN est mis en œuvre à travers une Unité de Gestion du Projet (UGP) logée au sein du Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC) qui est sous la tutelle du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias.

Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour payer les prestations d'un **expert conseil spécialiste en développement de solutions logicielles en faveur du Bureau des Etudes Stratégiques et de Développement (BESD)**.

L'objectif global de la mission globale est d'apporter un soutien stratégique et consultatif au BESD en matière de solutions logicielles pour la mise en œuvre des projets de digitalisation des services publics avec une attention particulière sur la réalisation du SI de gestion en mode budget programme (BP) conformément à la Loi Organique relative aux Finances Publiques (LOFIP) n°1/20 du 20 juin 2022. Il sera également mis à contribution pour la mise en place d'autres solutions digitales envisagées dans le cadre de la digitalisation des services publics en général et, en particulier dans le cadre du PAFEN.

ETENDUE DE LA MISSION DE L'EXPERT-CONSEIL

Sous l'autorité et la supervision directe du Chef de BESD à la Présidence de la République du Burundi, l'Expert-Conseil travaillera en étroite collaboration avec le MFBPE, l'UGP du PAFEN et avec d'autres entités gouvernementales, si nécessaire. Dans un premier temps, l'Équipe technique du MFBPE constituée pour le pilotage de la réalisation du SI de Gestion du Budget Programme assurera la coordination technique et le suivi de sa mission. Le MFBPE mettra à la disposition du prestataire toute l'assistance requise et toute la documentation nécessaire dans l'accomplissement de la mission.

Ce rôle de supervision pourra être transféré à toute autre structure, compte tenu des l'importance des tâches du moment durant la période de son contrat.

1. Au niveau Coordination et Stratégie

- Appuyer dans l'élaboration et le respect des normes de développement des SI et des Solutions digitales dans le secteur public ;
- Apporter un soutien stratégique au développement des SI du gouvernement ;
- Appuyer dans la coordination de la mise en œuvre de la stratégie de numérisation, des initiatives d'administration en ligne et de l'architecture d'entreprise gouvernementale ;
- Apporter conseils aux entités en charge, sur la gouvernance et la gestion de données publiques ;
- Prendre part au renforcement des capacités des experts sectoriels en matière de conception, développement et supervision des principaux SI nationaux ;
- Collaborer avec le PAFEN dans le développement des SI pour la gestion des finances publiques ;
- Collaborer avec d'autres ministères dans la conception, le développement et la supervision des principaux SI nationaux.

2. Pour tout projet de digitalisation dans lequel il sera impliqué, l'assistance du prestataire choisi s'articulera autour des tâches suivantes :

a) Au titre du suivi de la réalisation du SI :

- Participer, le cas échéant, à l'élaboration, la révision ou la validation des spécifications techniques du SI à mettre en place, en collaboration avec les intervenants techniques du PAFEN (exemple : équipe projet MFBPE, prestataires techniques, équipe projet ITAS, etc.) ;

- En collaboration avec les équipes projet, assurer le suivi de l'ensemble des prestataires techniques pour le volet Solution Informatique ;
- En collaboration avec les équipes projets, veiller au respect du planning, du budget et des objectifs définis ;
- Identifier et anticiper les risques et proposer des solutions correctives ;
- Rédiger les rapports d'avancement réguliers des prestations ;

b) Au titre d'appui à la définition des processus Organisationnels :

- Participer activement à l'analyse des processus existants et à l'identification des points d'amélioration ;
- Participer activement à la formalisation des processus organisationnels arrêtés en général et, pour le SIGFP et l'ITAS en particulier, à la formalisation des processus organisationnels en mode BP et des macros-processus.

c) Au titre du suivi qualité pour les solutions informatiques mises en œuvre :

- En collaboration avec les équipes projet, assurer le suivi de l'avancement du projet conformément à la feuille de route adoptée et approuvée ;
- En collaboration avec les équipes projet, assurer respect des méthodologies retenues pour la réalisation du projet ;
- En collaboration avec les équipes projet, participer à la réception des modules et des logiciel acquis ou développés dans le cadre de la mise en place du SI ;
- En collaboration avec les équipes projet, participer à la vérification de la conformité avec les exigences de performances ;
- En collaboration avec les équipes projet, participer à la vérification tout au long du projet que les livrables sont conformes au cahier des charges et les normes internes et internationales ;
- En collaboration avec les équipes projet, participer l'actualisation des normes internes (conception et développement d'applications, gestion de projets, ...) de développement des solutions informatiques et des outils nécessaires.

3. Conduire toute autre activité jugée utile pour la réalisation de toute autre activité liée à la digitalisation des services publics dans sa dimension Solutions logicielles et applicatifs.

DUREE DE LA MISSION ET CONDITIONS D'EMPLOI

La mission de cet expert-conseil se déroulera suivant la feuille de route d'implémentation du budget programme, mais aussi du Plan Directeur de Digitalisation des services Publics 2023-2033 et de la stratégie de mise en œuvre du nouveau système d'information de gestion du Budget Programme. La stratégie prévoit un accompagnement sur une période de trois (3) ans, soit 36 mois. Le démarrage de la mission est prévu au début du mois de juillet 2024.

La durée des prestations est d'une année renouvelable, après évaluation satisfaisante.

Pour l'exécution du présent accompagnement l'Expert Conseil est tenu à garantir la disponibilité sur toute la période du contrat soit trois (3) années.

L'expert-conseil sera un Consultant individuel rattaché au BESD :

- C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.
- Les termes de rémunération dépendront de l'expérience et des qualifications requises conformément à la grille de l'Arrêté du Premier Ministre N°121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunérations du personnel des projets financés par les Partenaires au développement.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le projet PAFEN invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations suivantes : une lettre de motivation et un curriculum vitae précisant la qualification du Consultant et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services décrits ci-dessus, les expériences ou missions réalisées, les références similaires, en y annexant les copies légalisées des diplômes et attestations ainsi que tous autres documents justificatifs.

PROFIL DU CONSULTANT

L'expert-conseil en SI dans le domaine des finances publiques en mode BP doit avoir les qualifications, compétences et aptitudes suivantes :

- ❖ **Diplôme** : Ingénieur ou Master en informatique, Génie Logiciel ou un domaine équivalent.
- ❖ **Expérience** :
 - Au moins 7 ans d'expérience dans la conception, le développement et la mise en œuvre de plateformes digitales, dont au moins 3 ans dans le domaine des finances.
 - Avoir pris part dans la conduite ou la supervision d'au moins un projet en matière de réalisation, de maintenance ou d'organisation de systèmes d'information ;
 - Avoir une expérience dans la collaboration avec institutions publiques et bailleurs de fonds et les partenaires au développement ;
 - Avoir une expérience dans les audits informatiques ;
 - Avoir une expérience dans la gouvernance et la gestions des données publiques ;
- ❖ **Compétences minimales exigées** :
 - Expérience avérée dans la conduite ou conseil des projets informatiques ;
 - Expérience dans la conception, le développement et le déploiement de systèmes d'informations d'envergure, des technologies du web et des applications web ;

- Avoir déjà rédigé au moins un cahier des charges technique et fonctionnel ou conçu une architecture globale pour un système d'information de gestion financière ;
- Expérience dans la mise en œuvre d'un système d'information de gestion des finances publiques serait un atout ;
- Aptitude de communiquer en Kirundi serait un avantage.

Toutes ces qualifications et compétences doivent être supportées par des attestations ou des certificats y relatifs.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16, 3.17 et 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition de Septembre 2023 relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et de l'éligibilité.

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), Edition de Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Jeudi de 8 heures 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 minutes et les Vendredi de 8h à 16 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être livrées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) avant le **24 Mai 2024 au plus tard à 16 heures avec mention :**

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PAFEN-PIU-2447-CS-INDV POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT CONSEIL SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT DE SOLUTIONS LOGICIELLES EN FAVEUR DU BUREAU DES ETUDES STRATEGIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BESD) »

Attn: Monsieur le Coordonnateur du PAFEN

Boulevard Ndadaye Melchior, Building Orée du Golf, 4^{ème} étage, Bureau 415

E-mail: info@pafen.gov.bi avec copies obligatoires à gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi, sitou.lawson@pafen.gov.bi et belyse.ndayikeje@pafen.gov.bi

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

Coordonnateur du PAFEN

